Licence Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)

Diplôme Licence
Domaine d'étude Sciences, Technologies, Santé
Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives
Parcours Activité physique adaptée et santé (APA-S) / Education et motricité (EM) / Entraînement sportif (ES)

Objectifs

La licence vise 5 grands objectifs :

> La maîtrise des connaissances issues des sciences de la vie, humaines et sociales en relation avec le domaine des APSA.
> L'acquisition de compétences et de connaissances techniques, technologiques, scientifiques et didactiques dans le domaine des APSA.
> La capacité à concevoir, organiser, conduire et évaluer des programmes d'intervention adaptés au public concerné en relation avec une pré-professionnalisation dans les secteurs de l'éducation, l'entraînement sportif ou l'activité physique adaptée.
> La construction et l'élaboration du projet professionnel de l'étudiant.
> La maîtrise d'outils de communication.

Les deux premières années sont quasi intégralement communes aux trois parcours de Licence. Il s'agit de renforcer un socle commun de compétences et connaissances tout en offrant la possibilité aux étudiants, au travers d'enseignements optionnels, de se spécialiser progressivement dans un domaine professionnel de leur choix.

En Licence 3, les étudiants choisissent un Parcours type parmi les trois proposées :
Entraînement Sportif (ES)
Éducation et Motricité (EM)
Activités Physique Adaptées et Santé (APAS)

Parcours LAS :

La licence avec option « Accès Santé » (LAS) est une des nouvelles voies d'accès aux études de santé : Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie et Kinésithérapie.
L'option « Accès Santé » (10 crédits) propose des enseignements dont les contenus sont en lien avec les connaissances et compétences nécessaires à la poursuite d'études en deuxième année dans une formation de santé.
Elle comprend un ensemble de 3 unités d'enseignement à valider parmi 4 possibilités en fonction du profil de l'étudiant et de sa formation d'inscription principale en Licence.
Les unités d'enseignement sont obligatoirement « Sciences de la santé » (4 crédits en anatomie, embryologie, physiologie, sciences du médicament) et deux parmi « Sciences biologiques » (3 crédits en biologie cellulaire, biologie moléculaire, biochimie, histologie), « Sciences exactes » (3 crédits en biophysique, biostatistiques, chimie) et « Sciences humaines et sociales » (3 crédits en sociologie, éthique, histoire de la médecine, système de santé, etc.)

Découvrez les nouveaux accès aux études de santé.

Parcours Entraînement Sportif (ES) :

Le titulaire de la **Licence STAPS Parcours Entraînement Sportif** a vocation à encadrer en autonomie ou sous la responsabilité d'un autre entraîneur, selon le niveau concerné, différents publics, à des fins d'amélioration de la performance ou de développement personnel. Le titulaire peut obtenir les prérogatives d'exercice similaires au Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (BPJEPS) dans la spécialité sportive intégrée au cursus universitaire.

Les métiers accessibles s'organisent autour de trois grands types d'activités :
1. Il conçoit des programmes d'entraînement à partir du diagnostic qu'il opère :

- Il évalue les capacités des athlètes en vue de leur entraînement.
- Il analyse la situation au regard des objectifs sportifs, en tenant compte du contexte de la structure.
- Il élabore et planifie les séances et plans d'entraînement.

2. Il conduit les séances d'entraînement :

- Il met en place les séances relevant de la préparation physique/mentale/technique et tactique ou stratégique.
- Il participe à la gestion administrative et financière d'une structure.
- Il adapte la conduite des séances aux aptitudes et capacités des sportifs.
- Il participe à l'encadrement des compétitions sportives.
- Il dirige les groupes dont il a la charge lors des déplacements.
- Il intervient, conseille et gère l'activité des sportifs pendant la phase compétitive.

3. Il communique et participe à la protection des sportifs :

- Il présente le projet sportif dont il a la charge des dirigeants, partenaires, publics et médias.
- Il transmet aux sportifs les valeurs de solidarité, d'effort et de respect.
- Il participe à la construction et à la protection de l'intégrité de la personne.
- Il participe à la gestion du projet sportif de la structure.

Parcours Éducation et Motricité (EM) :

Le titulaire de la **licence STAPS Parcours Éducation et motricité** a vocation à enseigner les activités physiques, sportives et d'expression dans tout établissement ou structure à vocation éducative. Il conduit et anime des actions collectives visant la pratique de ces activités dans un but éducatif. Il exerce en autonomie une activité d'intervention en assurant la sécurité des pratiquants et des tiers. Cette formation initiale permet de préparer les étudiants aux concours organisés par la Fonction Publique Territoriale (ETAPS, CETAPS, Éducateur sportif à la PJJ) et d'intégrer les Masters enseignement destinés la préparation au Professorat des Écoles (enseignement en école maternelle ou primaire) ou au Professorat d'EPS (enseignement de l'EPS en collège et lycée).

Les métiers accessibles s'organisent autour de trois grands types de tâches :
1. Diagnostic et conception des interventions dans les activités :
Cela suppose de choisir les pratiques physiques, sportives et d'expression et d'établir un projet pédagogique en fonction :

- des objectifs éducatifs ou des programmes établis
- des bénéfices que les publics peuvent en tirer en fonction de leur âge ou niveau
- des conditions matérielles requises pour pratiquer des activités sportives en sécurité
- de la durée pendant laquelle ces publics vont pratiquer

2. Intervention directe en face-à-face pédagogique :
Cette activité consiste à conduire les séances et à choisir les contenus d'enseignement en s'adaptant aux différentes situations rencontrées, aux niveaux de pratique et aux motivations des publics concernés, puis à évaluer les résultats atteints en fonction des objectifs.

3. Communication :
Il maîtrise les problèmes éthiques liés aux pratiques proposées dans un cadre éducatif. Il dialogue et communique avec l'ensemble des personnes concernées par l'éducation.

Parcours Activités Physique Adaptées et Santé (APAS) :

Le titulaire de la **Licence STAPS Parcours Activités Physiques Adaptées et Santé** a pour vocation de participer à la conception, la conduite et l'évaluation de programmes de Prévention, de Réadaptation et/ou d'Intégration par l'Activité Physique auprès de populations spécifiques, en particulier celles présentant une déficience motrice. Les applications concernent toutes les structures particulières telles que les MPR (Centres de Médecine Physique et Réadaptation) mais aussi chaque structure nécessitant la complémentarité des champs de connaissances en matière sportive, médicale et réadaptation motrice : Instituts Médico-Éducatifs, Instituts Médico-Pédagogiques, Instituts Médico-Professionnels, Établissements et services d'Aide par le Travail, Hôpitaux, Centre de rééducation et de réadaptation fonctionnelle, Maisons de retraite médicalisées, etc.

Les métiers accessibles s'organisent autour de trois grands types d'activités :
1. Participer à la conception de projet :
Identification des besoins des populations concernées par la Prévention, la Réadaptation et l'Intégration.

2. Concevoir et organiser des programmes d'intervention :

> Évaluer les capacités des pratiquants avec les méthodologies adéquates.
> Planifier la prise en charge des personnes au travers des séquences, des séances et des situations
> Planifier les conditions de gestion et d'administration des programmes
> S'assurer que les programmes respectent les conditions de sécurité de la prise en charge et l'intégrité sanitaire, physique et morale des personnes et leurs intérêts.

3. Conduire et évaluer des programmes d'intervention :

> Conduire les séquences, séances et situations qui constituent les modalités de l'intervention
> Mettre en place l'évaluation des effets de l'intervention
> Rendre compte de son activité et faire des propositions de régulation de la prise en charge

4. Participer au pilotage du projet :

> Présenter le programme en charge dans son contexte : aux pratiquants, aux institutions, aux responsables, partenaires, familles
> Communiquer avec le public ou la famille et les médias dans le respect des règles de déontologie et dans l'intérêt des pratiquants.

Découvrez le Département de STAPS.

Pour qui ?

Conditions d'admission

Titulaires du baccalauréat.

Candidatez sur eCandidat
Du 1er avril 2025 au 16 mai 2025
LES CANDIDATURES SONT TERMINÉES

Compétences

* **Concevoir et organiser des programmes d'intervention adaptés**
> Évaluation des capacités physiques des personnes handicapées avec des méthodologies adéquates
> Planification de la prise en charge des personnes handicapées au travers des séquences, des séances et des situations
> Planification des conditions de gestion et d'administration des programmes adaptés
> Prise en considération des conditions de sécurité de la prise en charge et l'intégrité sanitaire, physique et morale des personnes handicapées et leurs intérêts.

* **Conduire et évaluer des programmes d'intervention**

> Conduite des séquences, séances et situations constituant les modalités de l'intervention et milieu spécialisé
> Mise en place de l'évaluation et des effets de l'intervention en APA
> Élaboration de bilan d'activité
> Proposition d'axes d'amélioration

* **Participer, mettre en place et piloter un projet**
> Intégration du projet dans un projet d'établissement global : politique et institutionnel, de prévention, de réadaptation ou d'intégration par l'activité physique
> Recensement des besoins des publics visés
> Repérage et mise en adéquation des solutions sportives aux problématiques rencontrées et aux objectifs visés par l'institution
> Présentation de son projet, de son bilan et des interventions (à l'écrit et à l'oral).
> Promotion de sa structure, son projet et ses activités

* **Diagnostiquer et concevoir des interventions dans les activités physiques et sportives et d'expression**
> Choix des pratiques dans les activités physiques, sportives et d'expression en fonction de l'intervention
> Élaboration d'un projet pédagogique

* **Capacité à intervenir en face à face pédagogique**
> Conduite des séquences, séances et situations constituant les modalités de l'intervention
> Mise en place de l'évaluation et des effets de l'intervention
> Proposition d'axes d'amélioration

* **Élaborer des diagnostics**
> Évaluation et analyse des différents facteurs de la performance
> Maîtrise des principaux modèles interactifs de la performance sportive
> Préconisation de solutions adaptées

* **Concevoir et conduire des séances d'entraînement**
> Gestion d'un groupe en situation d'entraînement et de compétitions
> Détermination et adaptation des contenus en fonction de chaque situation
> Régulation des séances ou de la phase compétitive
> Mise en place d'une relation de qualité entraineur-entrainé (aspects pédagogiques et déontologique)

* **Mettre en place des techniques liées au domaine sportif**
> Gestion de la préparation physique et mentale
> Mise en place d'un coaching
> Gestion de la préparation technique, tactique et stratégique
> Élaboration d'une stratégie de sélection en fonction des besoins

* **Participation à la gestion administrative et financière de la structure**
> Gestion des contrats de travail
> Gestion des ressources financières
> Gestion des ressources humaines
> Application des règles de sécurité inhérentes à la pratique de la discipline
> Appréhension du rôle et des responsabilités des différents acteurs

Et après ?

Poursuite d'études

La licence permet en fonction des mentions type suivies les poursuites d'études en **master MEEF, master STAPS** et **tout master à l'interface des domaines du sport et santé**.

L'option « Accès Santé » vise à une poursuite d'études dès la deuxième année dans les formations spécifiques conduisant aux métiers de la santé :

> **Kinésithérapie à l'IFMK Saint-Michel** (école sous le statut privé) à Saint-Étienne.

> **Études de médecine**

L’admission en deuxième année des études de santé est sélective avec un nombre de places limité.
La sélection est effectuée en fin de première année universitaire, sur dossier et sur la base des résultats obtenus pour valider les 60 crédits de l’année de Licence 1 (option « Accès santé » incluse).
La validation de l’option « Accès santé » est une condition nécessaire, mais elle n’est pas à elle seule suffisante pour être admis.
Certains candidats peuvent être convoqués à des épreuves orales d’admission.
Les étudiants qui ont validé les 60 crédits de Licence 1 et qui ne sont pas admis dans la formation de santé de leur choix peuvent poursuivre leurs études en Licence 2, sans rupture, avec des débouchés professionnels dans des secteurs variés.

Débouchés

Entraîneur sportif, préparateur physique, professionnel en réadaptation ou prévention de la santé par l’activité physique, intervenant en milieu éducatif ou scolaire, etc.

Programme

SEMESTRE 1

- Connaissance du corps humain : Anatomie : 4 ECTS
- Psychologie : 4 ECTS
- Histoire du Sport : 4 ECTS
- Connaissance de base en sport santé : 2 ECTS
- Fondamentaux pratiques physiques : 2 ECTS
  1. Natation : 1 ECT
  2. Condition physique : 1 ECT
- APSA : Sports collectifs (sports de raquette LAS) : 4 ECTS
- Outils transversaux : 4 ECTS
  1. Anglais : 2 ECTS
  2. Outils documentaires : 1 ECT
  3. Informatique : 1 ECT

L'étudiante/étudiant en Licence 1 STAPS suit :

- Physiologie : 6 ECTS

L'étudiante/étudiant en LAS 1 STAPS suit :

- Sciences biologiques LAS : 3 ECTS
  1. Biologie cellulaire
  2. Biochimie
  3. Biologie moléculaire
- Sciences exactes LAS : 3 ECTS
  1. Biophysique
  2. Biostatistique
  3. Chimie

SEMESTRE 2A - Parcours commun

- Ressources physiologiques et APS : 6 ECTS
- Sociologie : 5 ECTS
- Motivation et APS : 2 ECTS
- Corps en mouvement : bases de biomécanique : 3 ECTS
- APSA : athlétisme : 2 ECTS
- APSA : sports collectifs (sports de raquette LAS) : 4 ECTS

SEMESTRE 2A - Parcours spécifique

L'étudiante/étudiant en Licence 1 STAPS choisit 2 modules parmi 3 :

- **Module 1 : Éducation et Motricité (EM)** : 4 ETCS
  1. Suivi de stage : 1 ECT
  2. Connaissance du milieu : 1 ECT
  3. APSA : 2 ECTS
- **Module 2 : Activité Physique Adaptée et Santé (APAS)** : 4 ETCS
  1. Suivi de stage : 1 ECT
  2. Connaissance du milieu du handicap : 1 ECT
  3. Parasport : 2 ECTS
- **Module 3 : Entraînement Sportif (ES)** : 4 ETCS
  1. Suivi de stage : 1 ECT
  2. Connaissance du milieu (droit et économie du sport) : 1 ECT
  3. Musculation : 2 ECTS

L'étudiante/étudiant en LAS 1 STAPS suit le module Sciences médicales et choisit 1 module parmi EM, APAS et ES :

- Sciences médicales : 4 ECTS
  1. Anatomie
  2. Physiologie
  3. Sciences du médicament
  4. Embryologie
  5. Histologie

- **Module 1 : Éducation et Motricité (EM)** : 4 ETCS
  1. Suivi de stage : 1 ECT
  2. Connaissance du milieu : 1 ECT
  3. APSA : 2 ECTS
- **Module 2 : Activité Physique Adaptée et Santé (APAS)** : 4 ETCS
  1. Suivi de stage : 1 ECT
  2. Connaissance du milieu du handicap : 1 ECT
  3. Parasport : 2 ECTS
- **Module 3 : Entraînement Sportif (ES)** : 4 ETCS
  1. Suivi de stage : 1 ECT
  2. Connaissance du milieu (droit et économie du sport) : 1 ECT
  3. Musculation : 2 ECTS

SEMESTRE 2B - Parcours avec tutorat

- Corps en mouvement : bases de biomécanique : 3 ECTS
- Motivation et APS : 2 ECTS
- Connaissance du corps humain : Anatomie : 4 ECTS
- Physiologie : 6 ECTS
- Histoire du Sport : 4 ECTS
- Psychologie : 4 ECTS

SEMESTRE 3

- Analyse du comportement moteur : 5 ECTS
- Sociologie du sport : 3 ECTS
- APSA d'intervention : 3 ECTS
- APSA d'approfondissement 1 : 3 ECTS
- APSA d'approfondissement 2 : 3 ECTS
- Anglais : 2 ECTS
- UEOS : 1 ECT
- **UEOS : l'étudiante/étudiant choisit 1 module parmi 2 :**
  - **Module 1 : Éducation et Motricité (EM)** : 6 ETCS
    1. Sociologie de l'éducation du XIXe et XXe : 2 ECTS
    2. Didactique de l'EPS : 2 ECTS
    3. Suivi de stage : 2 ECTS
  - **Module 2 : Commun Activité Physique Adaptée et Santé (APAS) et Entraînement Sportif (ES)** : 6 ETCS
    1. Physiologie neuromusculaire : 3 ECTS
    2. Kinésiologie : 3 ECTS
- **Approfondissement thématique : l'étudiante/étudiant choisit 2 UEs parmi 3 :**
  - **UE 1** : évaluer les capacités physiques de base (VMA, Force, Vitesse) : 4 ETCS
  - **UE 2** : psychologie de l'enfant/adolescent : 4 ETCS
  - **UE 3** : histoire politique et culturelle des APS : 4 ETCS

SEMESTRE 4

- Psychologie sociale : 6 ECTS
- APSA d'intervention : 3 ECTS

- Approfondissement du sport santé : 3 ECTS
- APSA d'approfondissement 3 : 3 ECTS
- Anglais : 2 ECTS
- UEOS : 1 ECT
- **UEOS : l'étudiante/étudiant choisit 1 parcours parmi les 3 :**
  - **Parcours 1 : Éducation et Motricité (EM)** : 12 ETCS
    1. Théorie de l'apprentissage : 4 ECTS
    2. Histoire de l'EPS : 4 ECTS
    3. Connaissances et intervention en milieu éducatif : 4 ECTS
  - **Parcours 2 : Activité Physique Adaptée et Santé (APAS)** : 12 ETCS
    1. Animer en milieu adapté + stage : 4 ECTS
    2. Bases et physiopathologie (connaissance du handicap) : 4 ECTS
    3. Management de projet : 2 ECTS
    4. Sociologie du handicap : 2 ECTS
  - **Parcours 3 : Entraînement Sportif (ES)** : 12 ETCS
    1. Connaissances et intervention en milieu sportif + stage : 4 ECTS
    2. Régulations métaboliques de l'exercice : 4 ECTS
    3. Méthodologie et programmation de l'entraînement : 2 ECTS
    4. Management de projet : 2 ECTS

Parcours Éducation et Motricité

SEMESTRE 5

- Histoire de l'EPS (approfondissement) : 6 ECTS
- Théorie de l'intervention : 6 ECTS
- Pratiques physiques : 2 ECTS
- Conférences Universitaires : 2 ECTS
- Didactique de l'EPS : 4 ECTS
- Stage en établissement scolaire : 2 ECTS
- Enseignements d'ouverture et de sensibilisation : 2 ECTS
- **Analyser, concevoir, intervenir dans des activités sportives - NIVEAU 1 : l'étudiante/étudiant choisit 1 ECUE parmi 2 :**
  - **ECUE 1** : intervention dans l'enseignement secondaire - NIVEAU 1 : 6 ECTS
  - **ECUE 2** : intervention dans l'enseignement primaire - NIVEAU 1 : 6 ECTS

SEMESTRE 6

- Théorie de l'intervention : 5 ECTS
- Pratiques oratoires : 3 ECTS
- Pratiques physiques : 2 ECTS
- Pratique de l'intervention : 4 ECTS
- **Analyser, concevoir, intervenir dans des activités sportives - NIVEAU 2 : l'étudiante/étudiant choisit le même ECUE qu'au semestre 5 :**
  - **ECUE 1** : intervention dans l'enseignement secondaire - NIVEAU 2 : 6 ECTS
  - **ECUE 2** : intervention dans l'enseignement primaire - NIVEAU 2 : 6 ECTS

- Méthodologie de l'écrit 1 : 2 ECTS
- Méthodologie de l'écrit 2 : 2 ECTS
- Stage de professionnalisation : 2 ECTS
  1. Stage en établissement scolaire : 1 ECT
  2. Analyse réflexive de son intervention : 1 ECT
- Enseignements d'ouverture et de sensibilisation : 2 ECTS
- Anglais : 2 ECTS

Parcours Entraînement Sportif

SEMESTRE 5

- Activité physique : prévention et santé : 3 ECTS
- Pratique de terrain : 2 ECTS

- Biomécanique et Physiologie appliquée à l'entraînement : 3 ECTS
- Informatique appliquée à l'entraînement (les bases) : 2 ECTS
- Théorie et gestion de l'intervention appliquée à l'entraînement : 2 ECTS
- Méthodologie et programmation de l'entraînement : 4 ECTS
- Préparation physique et Anglais : 4 ECTS
- Animer des séances en musculation : 4 ECTS
- Suivi de stage : 2 ECTS
- Conférences Universitaires : 2 ECTS
- Enseignements d'ouverture et de sensibilisation : 2 ECTS

SEMESTRE 6

- Biomécanique et Physiologie appliquée à l'entraînement : 3 ECTS
- Outils d'analyse et de communication appliqués à l'entraînement : 3 ECTS
- Préparation physique et Anglais : 4 ECTS
- Préparation mentale et psychologique appliquée à l'entraînement : 3 ECTS
- Construire des séances en musculation : 3 ECTS
- Bases de réathlétisation du sport : 3 ECTS
- Enseignements d'ouverture et de sensibilisation : 2 ECTS
- Suivi de stage : 3 ECTS
- Stage : 6 ECTS

Parcours Activité Physique Adaptée et Santé

LICENCE 3

- Usages numériques : 1 ECTS
  1. Usages numériques appliqués à l'étude de cas : 1 ECTS
- Exploitation de données à des fins d'analyses : 2 ECTS
  1. Bibliographie Stage APAS : 2 ECTS
- Expression et communication écrites et orales : 2 ECTS
  1. Anglais : 2 ECTS
- Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel : 6 ECTS
  1. Législation et droit des professionnels : 2 ECTS
  2. **UEOS 1 : l'étudiante/étudiant choisit 1 UE parmi 4 :**
     - **UE 1** : Création d'entreprise : 2 ECTS
     - **UE 2** : Engagement associatif : 2 ECTS
     - **UE 3** : Montage de projet : 2 ECTS
     - **UE 4** : Projet Voltaire : 2 ECTS
  3. **UEOS 2 : l'étudiante/étudiant choisit 1 UEOS parmi 4 :**
     - **UE 1** : Création d'entreprise : 2 ECTS
     - **UE 2** : Passerelle MOSS + Poursuite d'études : 2 ECTS
     - **UE 3** : Projet Voltaire : 2 ECTS
     - **UE 4** : Engagement associatif : 2 ECTS
- Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle : 4 ECTS
  1. Action Professionnelle en Stage APAS : 3 ECTS
  2. Sociologie du Handicap 1 : 1 ECTS
- Analyse d'une situation relative à l'activité physique ou/et sportive (personne, structure, évènement) : 15 ECTS
  1. Sociologie du handicap 2 : 1 ECTS
  2. Connaissance du handicap : 7 ECTS
  3. Physiologie neuromusculaire : 1 ECTS
  4. Biomécanique spécialisée : 1 ECTS
  5. Outils d'évaluation des bénéfices de l'APA : 3 ECTS
  6. Processus d'intégration sociale : 2 ECTS
- Construction de projets ou programmes visant la transformation d'une situation relative à l'activité physique et/ou sportive (personne, structure, évènement) : 6 ECTS
  1. Conception d'un projet d'intervention : 3 ECTS
  2. Théorie et pratique des APAS : 3 ECTS
- Concevoir et mettre en œuvre pour des publics à des besoins particuliers/Enseignements de l'APA : 15 ECTS
  1. Étude de cas : 1 ECTS
  2. Éducation thérapeutique du patient et maladies chroniques : 1 ECTS

3. Encadrement des APAS : 3 ECTS
4. Stage APAS : 5 ECTS
5. Pratique adaptée : 3 ECTS
6. Conférences Universitaires : 2 ECTS
7. Conception de séances et analyse de l'intervention : 2 ECTS

> Développement de la santé et du bien-être par les APSA pour tout type de public, notamment à besoins particuliers : 9 ECTS

1. Conception de séance et maladies chroniques : 3 ECTS
2. Stage Prévention Santé en Club : 3 ECTS
3. Pratique et Prévention : 3 ECTS

Coût de l'inscription

€

Détail coût d'inscription

Droits d'inscription nationaux
Tarifs 2025-2026 : 178 €
Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC)
Tarif 2025-2026 : 105 €

Plus d'informations sur :
- service-public.fr
- etudiant.gouv.fr
- Comprendre la CVEC

Contact

Responsable(s)

Jean-Benoît MORIN
Directeur du Département STAPS
jean.benoit.morin@univ-st-etienne.fr

Damien OLIVERAS
Directeur des Études et Responsable pédagogique de la Licence STAPS
damien.oliveras@univ-st-etienne.fr

Contact(s) scolarité

Service Scolarité STAPS
metare-staps@univ-st-etienne.fr
04 77 48 50 01